

RAPPORT D'ACTIVITES 2021

Présentation du SEV3Nied

Des rivières, des Hommes, un territoire...

Un territoire cohérent : le bassin hydrographique

Une compétence unique : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

Une équipe à votre service

Une gouvernance de proximité

Un cout maîtrisé

Bilan financier 2021

Section d'investissement

Section fonctionnement

Bilan des activités en 2021

Les programmes de renaturation/restauration de sous bassin versant

Les études en cours

L'animation des sites Natura 2000

Les partenariats

Des rivières, des Hommes, un territoire...

Le Syndicat des Eaux Vives est né de ce constat : la nécessité d'avoir une gestion globale des cours d'eau à l'échelle du grand bassin versant des Nied. Il est issu de la fusion des 4 syndicats historiques des Nied et de l'évolution de la législation avec l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018 de la compétence GEMAPI, rendu obligatoire aux collectivités territoriale. Son objectif premier est alors d'accompagner un développement harmonieux et raisonné du territoire autour des rivières. Pour ce faire, le Syndicat s'engage une politique ambitieuse de renaturation des milieux aquatiques, permettant à la fois de rendre ses fonctionnalités aux milieux mais également d'améliorer notre cadre de vie.

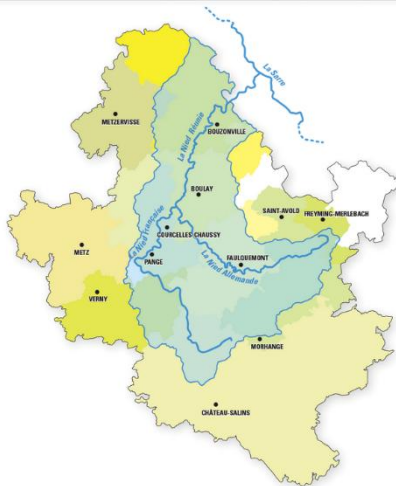


Chiffres clés :

- 1 500 km de cours d'eau
- 10 Intercommunalités
- Un quart du département
- 97 000 habitants

Un territoire cohérent : le bassin hydrographique

Le Syndicat des Eaux Vives des 3 Nied exerce par délégation de compétences des intercommunalités présent au sein du bassin hydrographique des Nied. A ce jour seule la communauté de communes de Freyming Merlebach n'a pas adhérer au Syndicat. L'adhésion de la quasi-totalité des intercommunalités au projet de territoire des Nied, permet une gestion cohérente et solidaire des milieux aquatiques et du risque Inondations.



Les Intercommunalités membres

 CC du District Urbain de Faulquemont	 CC du Saulnois
 CC Houve-Pays Boulageois	 CC du Sud Messin
 CA Saint-Avoird Synergie	 CC de Freyming-Merlebach
 CC Bouzonville - Trois Frontières	 CC de l'Arc Mosellan
 CC Pange - Haut Chemin	 CA Metz Métropole

Une compétence unique : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

Partant du constat que la préservation ou la restauration du bon état des milieux aquatiques rendent des services d'intérêt général pour nos collectivités, à travers notamment des fonctionnalités d'écroulement des crues, de maintien des débits d'étiage, d'autoépuration des eaux de réservoir de biodiversité et enfin d'atténuation aux effets du changement climatiques, le Syndicat des Eaux Vives des 3 Nied s'est vu confié la compétence GEMAPI, qui se décline ainsi :

Aménagement du bassin versant

- Stratégie globale d'aménagement du bassin versant
- Restauration des zones de rétention temporaire des eaux de crues
- Restauration de l'espace de mobilité du lit mineur

Entretien et aménagement des cours d'eau

- Entretien des berges et de la ripisylve
- Gestion des embâcles

Protection et restauration des milieux aquatiques et humides

- Restauration et renaturation des cours d'eau
- Restauration de la continuité écologique
- Protection et gestion des zones humides

Défense contre les inondations

- Entretien et gestion d'ouvrages de protection contre les inondations
- Études et travaux sur l'implantation de nouveaux ouvrages



Une équipe à votre service

Une équipe dynamique et engagée œuvre chaque jour pour apporter un service de qualité aux collectivités et acteurs du territoire de son bassin versant. Elle accompagne les projets d'aménagement de territoire, d'amélioration du cadre de vie et du paysage. Proche des acteurs du territoire et très réactive, elle offre un service de conseil et de sensibilisation. Elle est un relai local privilégié et compétent entre les collectivités locales et territoriales et les acteurs de l'eau.

L'équipe est composée de :

Président : **Jean MARINI**, Maire de Tritteling-Redlach

3 Vice-Présidents :

- **Charlotte LOUIS**, Adjointe au Maire de Faulquemont
- **Bernard JACQUOT**, Maire de Baronville
- **Patrick CASSAN**, Adjoint au Maire de Roupeldange

1 chargée d'études du bassin versant des 3Nied :

- **Lauranne FIORINA** – 03 87 76 92 23

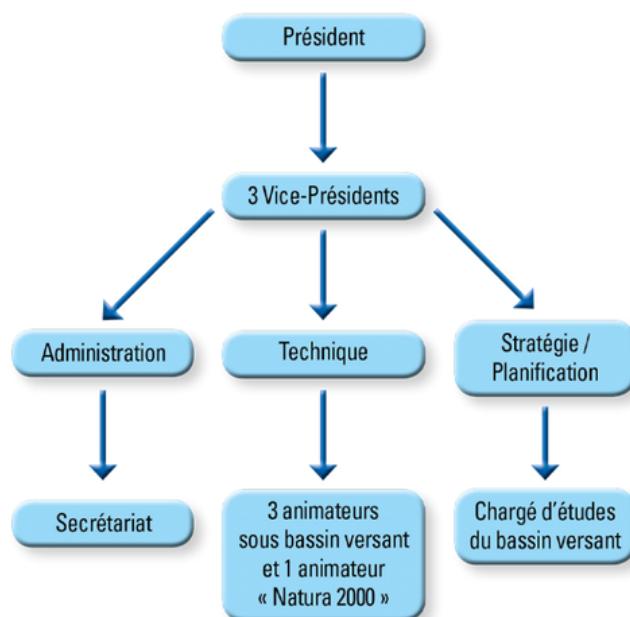
3 animateurs de sous bassin versant :

- **Gaël BEHR**, technicien de rivières secteur Nied Allemande – 06 08 28 57 33
- **Jérôme HOLZ**, technicien de rivières secteur Nied Française – 06 52 72 71 56
- **Laurent KOBES**, technicien de rivières secteur Nied Réunion – 06 48 32 35 78

1 animatrice "Natura 2000" :

- **Maud COLAUTTI** – 07 60 03 11 53

Secrétariat : **Hélène VILBOIS**





Une gouvernance de proximité

La gouvernance du syndicat est composée d'un comité exécutif (organe décisionnel) de taille réduite pour garantir la proximité et l'efficacité des actions.

Sous l'autorité d'un président, le comité est constitué de 19 membres, qui siègent tous à une commission. Il existe 3 commissions géographiques (Nied Allemande, Nied Française et Nied Réunie), une commission stratégie/planification ainsi qu'une commission Appel d'Offre. Ces commissions sont des organes opérationnels.

Chaque sous bassin de Nied est animé par un vice-président accompagné d'élus et de personnes qualifiées.

Un cout maîtrisé

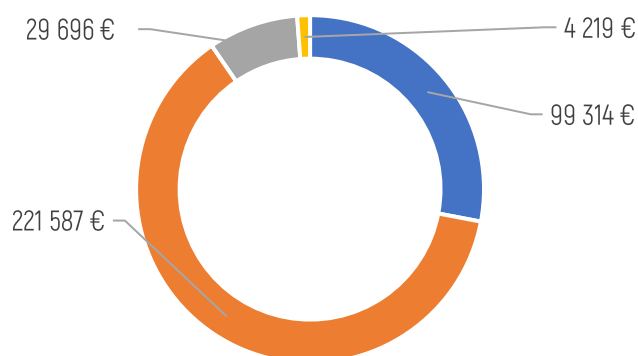
Le syndicat perçoit une cotisation de la part de ces membres à hauteur de 400 000€ annuelle, amendé par la recherche de nombreuses subventions, émanant de ses partenaires techniques et financiers, notamment l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.



Bilan Financier 2021

Section de fonctionnement

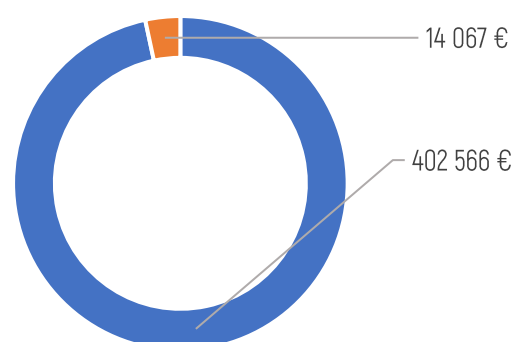
Dépenses de fonctionnement



- Charges à caractère générale
- Charges de personnel
- Charges de gestion courantes
- Charges financières

Total des dépenses de fonctionnement : **354 816 €**

Recettes de fonctionnement

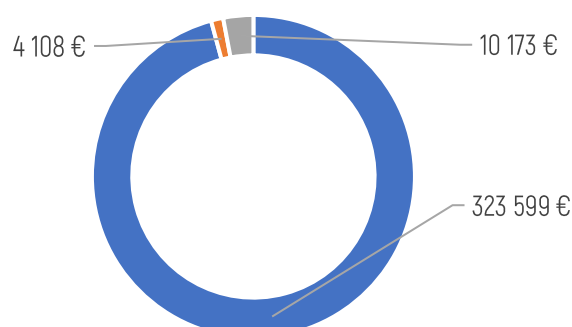


- Participation des membres
- Divers

Total des recettes de fonctionnement : **416 633 €**

Section d'investissement

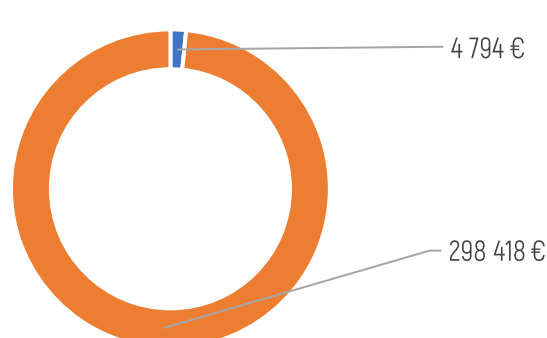
Dépenses d'investissement



- Opérations d'Investissement
- Immobilisations corporelles
- Remboursement d'emprunt

Total des dépenses d'investissement : **337 880 €**

Recettes d'investissement

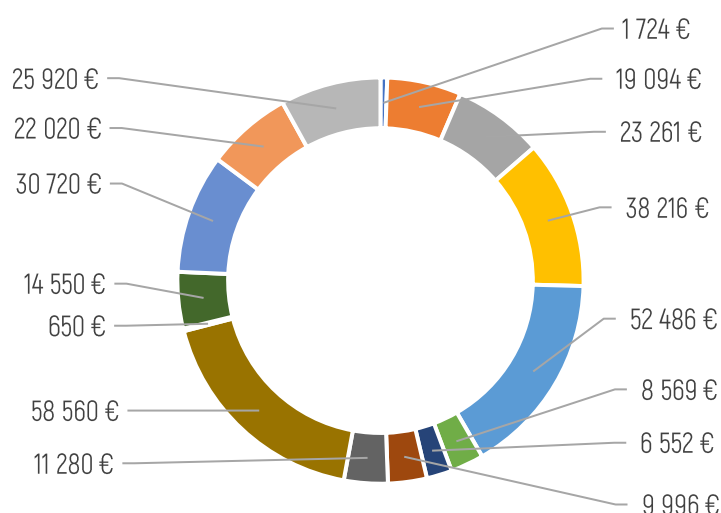


- FCTVA
- Subventions d'investissements

Total des recettes d'investissement : **303 212 €**

Détails par opérations des dépenses d'investissement

- Opérations Non Programmées
- Renaturation du BV de la Nied Allemande
- Restauration de la Nied du Bischwald
- Continuité écologique Maginot NA
- Etude Zones Humides du BV
- Restauration du ruisseau d'Aube
- Renaturation du ruisseau du Pâtural et Loutremange
- Ruisseau d'Anzeling
- Ruisseau de Viviers
- Eblange/Peupleraie
- Effacement de l'ouvrage de Filstroff
- NATURA 2000
- Traversée Waldweistroff
- Renaturation Ponctuelle Oron
- Renaturation Ponctuelle Rémyilly



Les travaux de restauration

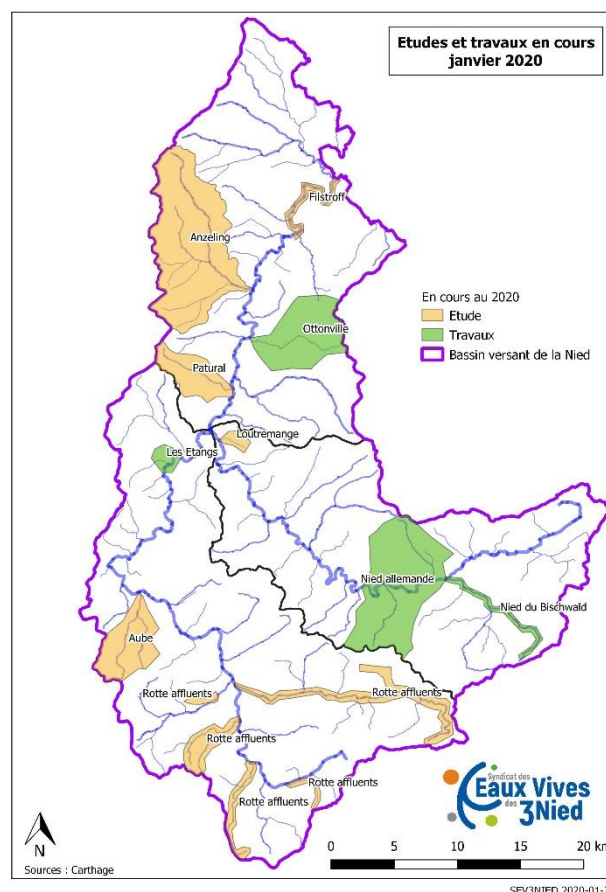
- Programme de restauration de la Nied du Bischowald
- Restauration d'une peupleraie à Eblange
- Aménagement de la traversée de Waldweidstroff **Zoom**
- Renaturation du ruisseau d'Oron **Zoom**
- Renaturation Remilly **Zoom**
- Aménagement de la traversée d'Aube

Les études en cours

- Etude de planification et d'exercice de la compétence GEMAPI sur le grand bassin versant
- Etude de détermination et de délimitation des zones humides du bassin versant des Nied **Zoom**
- Etude de restauration du ruisseau de Viviers
- Etude de renaturation de la Nied allemande et de son affluent le Langenbach
- Etude d'effacement de l'ouvrage de Filstroff
- Protection des Inondations : Ouvrage, Modélisation hydraulique, Diagnostic locaux **Zoom**
- AMI Paiement pour Services Environnementaux (PSE)

Les partenariats

- AMI Lycée Agricole de Courcelles Chaussy **Zoom**
- AMI Bouzonville 3 frontières
- CC Bouzonville 3 frontières et Club Kayak : Création d'embarcadères
- Commune d'Altville : Accompagnement à une politique de maîtrise foncière des zones humides alluviales **Zoom**
- Accompagnement aux Aménagements Fonciers communaux : Landroff, Piblange, Vahl-Ebersing et Guessling-Hémering
- AMO pour la CASAS et la CCHCPP
- SNCF : COT et acquisition **Zoom**
- Signature du CTEC avec l'Agence de l'Eau Rhin Meuse
- Labélisation EPAGE
- ORE **Zoom**



L'animation des sites Natura 2000

- Résultats de suivis des avifaunes prairiales (Courlis cendré et Rôle des Genêts)

Les marchés de travaux

- Marché de travaux à bons de commande pour la restauration du ruisseau d'Aube, du Pâtural, du ruisseau de Loutremange, et de la Nied du Bischowald
- Marché d'étude PRO et Maitrise d'œuvre de restauration de la Rotte
- Marché d'étude PRO et Maitrise d'œuvre de la Nied française supérieure

Les partenariats

En tant que structure porteuse de la compétence GEMAPI, le syndicat est partenaire de nombreux projets portés par de multiples maître d'ouvrage sur son territoire. En 2019, le syndicat a construit des partenariats avec :

- AMI Lycée Agricole de Courcelles Chaussy :

Le lycée agricole de Courcelles-Chaussy, riverain de la Nied, possède de nombreuses parcelles agricoles en lit majeur. Sur l'une d'elle (environ 10 ha), un appel à projet a été constitué entre le lycée (maître d'ouvrage) et une multitude de partenaires. Le Syndicat s'insère dans les domaines de renaturations et d'entretien de la Nied (aménagement en génie civil et génie végétal, entretien de ripisylve et plantations), de biodiversité (connaissance des prairies, des habitats et création de mare), de communication (interventions scolaires, supports pédagogiques) et d'administration (accompagnement auprès des autres partenaires).

Ce projet est prévu sur 3 ans avec différentes classes et enseignants.

- Acquisition de 13 ha de zone humide par la commune de Chemery-les -Deux sous contrat d'Obligation Réelle Environnementale (ORE) :

La collaboration entre la commune et le syndicat a permis d'acquérir, de signer une ORE (Obligation Réelle Environnementale) ambitieuse et protectrice d'une durée de 99 ans, qui permet d'imaginer une gestion pérenne du site par notre structure.

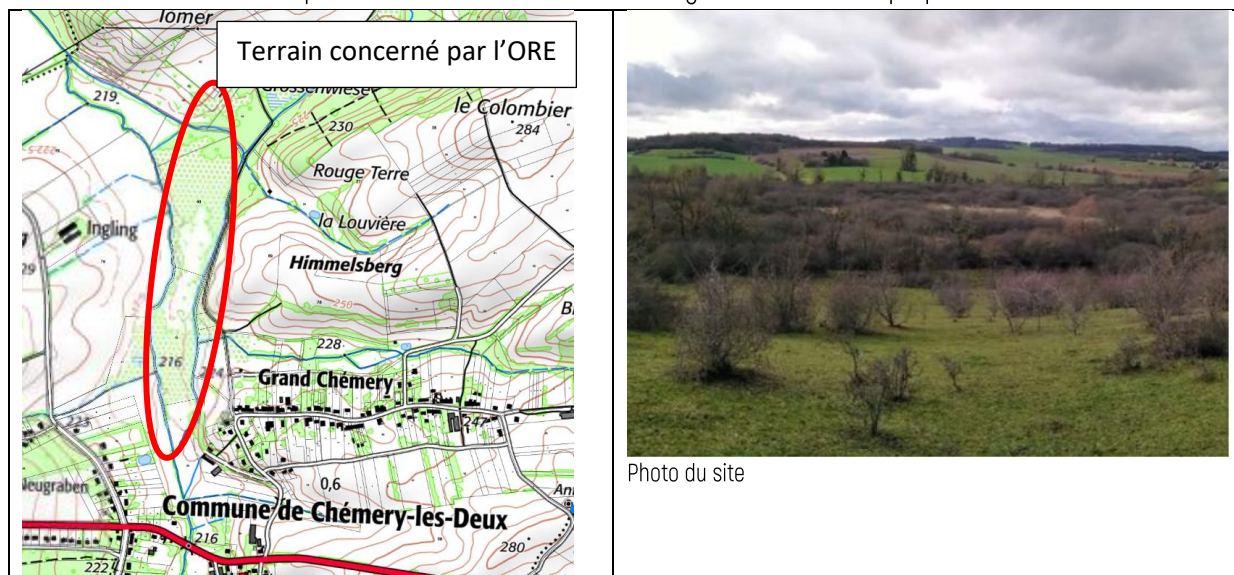
L'ORE est un dispositif foncier de protection de l'environnement.

Elle permet aux propriétaires de biens immobiliers qui le souhaitent de mettre en place une protection environnementale sur leur bien.

Cette protection est volontaire. Elle passe par un contrat signer sous acte notarial entre :

- le propriétaire du bien immobilier
- et son cocontractant, qui peut être une collectivité publique (État, communes, départements, régions...), un établissement public ou une personne morale de droit privé agissant pour la protection de l'environnement.

Il faut saluer également l'effort du vendeur, l'association de pêche de Bouzonville qui a complètement adhéré à la démarche de préservation du site en acceptant notamment des retards de signature en vue de préparer cet ORE.



Ce site, qui comporte une mosaïque d'habitat très diversifié, sera géré de façon très extensive, puisque qu'aucun amendement n'est permis, le site ne sera pas pâturé, les espaces ouverts seront fauchés au maximum une fois tous les 3 ans...L'enjeu est de préserver cet espace de biodiversité, qui, par son nouveau statut, s'inscrit dans une vision à long terme.

- Altviller - Accompagnement à la maîtrise foncière de zones humides de la vallée alluviale de la Nied allemande :

Le Syndicat des Eaux Vives des 3 Nied a engagé une étude visant la restauration des continuités écologiques des ouvrages seuils de la ligne Maginot Aquatiques visant le bon état des masses d'eau. Cette étude a permis la présentation d'un diagnostic environnemental et paysager de la vallée de la Nied Allemande. La municipalité d'Altviller a souhaité accompagner le projet

syndical en mettant en œuvre une politique d'acquisitions foncières permettant à la fois d'élever l'ambition du projet de renaturation et de préserver les milieux remarquables de la vallée de la Nied allemande sur son territoire. Les acquisitions se porteront sur 9Ha, morcelés de friches humides.

- SNCF : Convention d'Occupation Temporaire (COT) et acquisition

La SNCF est propriétaire de nombreuses parcelles suite à la construction de la LGV. Ces parcelles sont généralement enclavées, non exploitées et laissées à l'état de friche.

Le Syndicat des Eaux Vives des 3 Nied a sollicité la SNCF afin de pouvoir gérer certaines de ces parcelles situées sur les communes de Saint-Epvre et Baudrecourt.

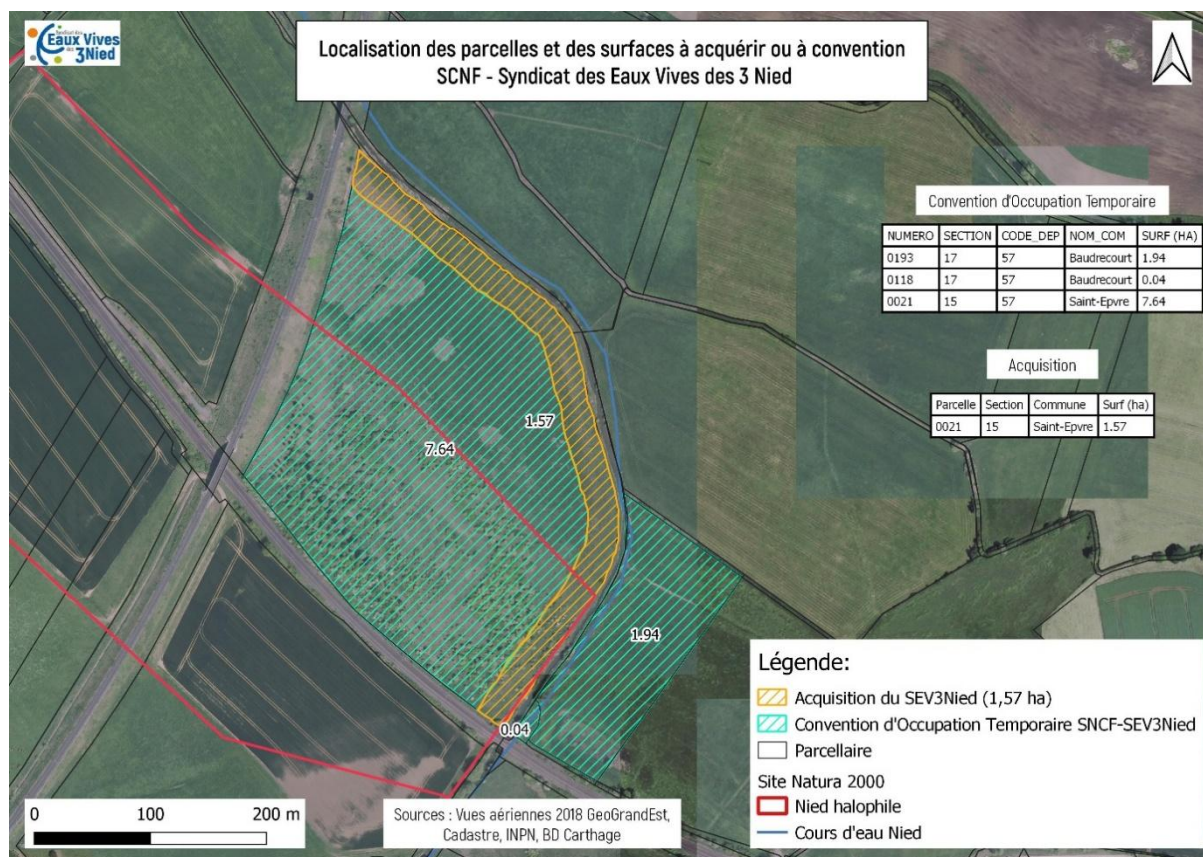
En effet, celles-ci, d'une surface totale de 11 ha, ont de nombreux enjeux car elles se situent en zones inondable, potentiellement humide et Natura 2000 « Secteurs halophiles et prairies humides de la vallée de la Nied » dont le Syndicat est l'animateur.

Après plus d'une année d'échanges avec la SNCF, un accord a été trouvé. Le Syndicat signera une convention d'occupation temporaire de 9 ans avec la SNCF (coût de 600 € HT annuel), déléguant ainsi la gestion de 9 ha au Syndicat. Cette convention permettra ainsi de mettre en place un cahier des charges agricole qui respecte les enjeux environnementaux locaux.

Pour les 2 ha restant, le Syndicat se porte acquéreur. Cela se traduit par l'achat d'une bande de 20m le long de la Nied sur ces mêmes parcelles afin de pouvoir y effectuer si besoin des travaux à moyen terme. Les coûts de l'opération sont 10 000 € englobant les frais de notaire et de géomètre. L'ensemble de la transaction est subventionné à 80 % par AERM.

Les objectifs de cette acquisition et de cette convention d'occupation temporaire visent à :

- Réaliser des travaux de renaturation de la Nied afin de réduire le risque d'inondation de Han-sur-Nied (village situé en aval).
- Gérer les parcelles de façon à conserver une mosaïque d'habitats,
- Rendre les parcelles accueillantes pour le Courlis cendré et pour d'autres espèces d'oiseaux patrimoniaux,
- Préserver les prés salés et prairies via une gestion extensive (mise à disposition à un exploitant devant respecter un cahier des charges précis).



Natura 2000 et le Syndicat des Eaux Vives des 3 Nied

Le Syndicat des Eaux Vives des 3 Nied est animateur de deux sites Natura 2000 sur le bassin versant des Nied, la « Vallée de la Nied Réunie » qui s'étend de Condé-Northen à Bouzonville et le site « Secteurs halophiles et prairies humides de la vallée de la Nied » qui couvre une zone allant de Rémilly à Baudrecourt.

Natura 2000 est une politique européenne ayant comme ambition de maintenir voire d'améliorer l'état de conservation des habitats et des espèces présentes, inscrits sur des listes définies par des Directives européennes.

Suivi de l'avifaune prairial sur les deux sites Natura 2000 des Nied

Le document d'objectifs de chacun des sites est la feuille de route à suivre pour mettre en place différentes actions. Le suivi de l'avifaune prairial était une des actions prioritaires à mettre en œuvre. Aussi, le Syndicat a mis en place un suivi de deux espèces particulières : le Courlis cendré et le Râle des genêts. L'enjeu principal est de pouvoir chiffrer la population présente sur chacun des sites, mettre en place un suivi de la reproduction, ainsi que de proposer des mesures de protection (mesures d'urgence de retard de fauche, panneau de sensibilisation, etc.).



Cette étude a reçu le soutien de l'Etat, de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse ainsi que de la communauté de communes du District Urbain de Faulquemont. Les mesures d'urgence sont quant à elles financées par la DREAL et le Département de la Moselle.

Résultats

Le suivi précis de la reproduction des couples de Courlis cendré a permis de préciser dans chaque cas le devenir de la nichée et donc la productivité de l'ensemble des couples. Le résultat de la nidification est très contrasté, à la fois entre les deux sites et également au sein d'un même site. Le bilan final est de 6 jeunes à l'envol au total. **Globalement, 6 couples de Courlis cendré ont connu un échec et 2 une réussite (dont une grâce à une ponte de remplacement).**

Concernant le râle des genêts, un seul mâle chanteur a été entendu sur la commune de Rémilly. Le nombre de jeunes n'a pas pu être déterminé car au vu des conditions météorologiques, la parcelle n'a été fauchée que début septembre et à cette période le râle des genêts est déjà en migration postnuptiale vers l'Afrique du Sud.

La réussite de la nidification a été permise grâce au concours des agriculteurs qui ont accepté de retarder leur fauche au 1^{er} juillet pour le Courlis cendré et au 21 juillet pour le Râle des genêts.

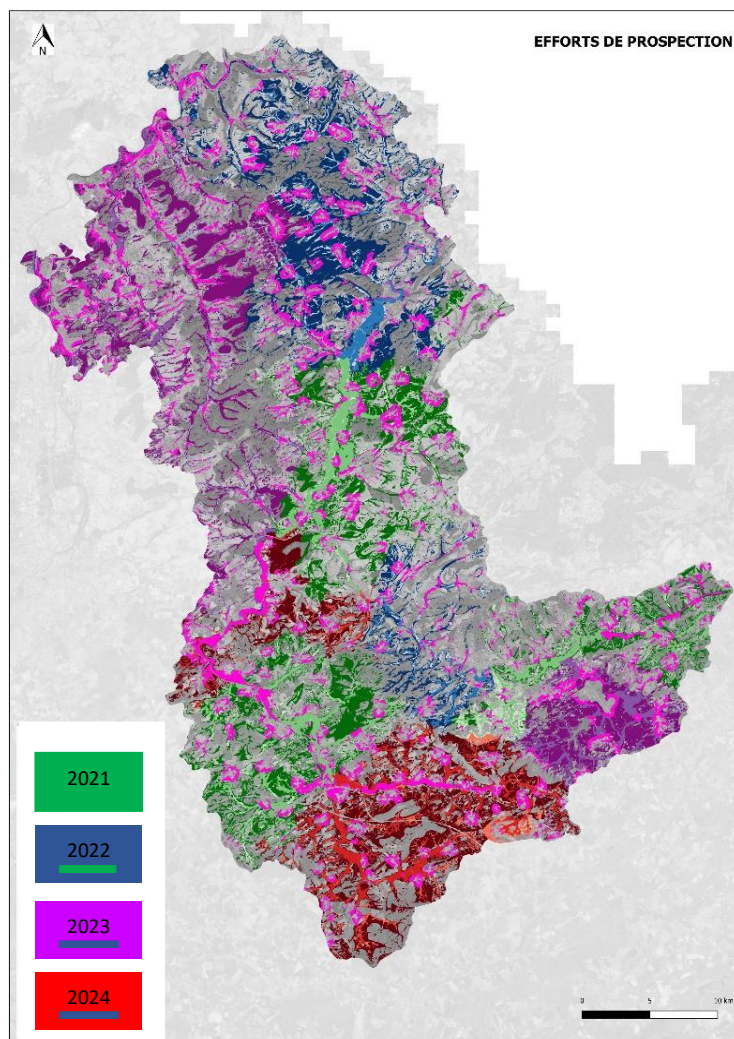
Couple	Commune(s)	Secteur	Résultat	Cause d'échec et date du constat
1	Eblange (et Roupeldange)	1	Echec	Passages quotidiens chiens (avril-mai)
2	Bettange (et Gomelange)	1	Echec	Inconnue (mi-mai)
3	Anzeling / Gomelange	1	Echec	Inconnue (mi-mai)
4	Freistroff - Diding (et Vaudrechting)	1	Echec	Motocross et pêcheurs ? (7 mai)
5	Rémilly	2	Echec	Passage piétons + chiens (mi-avril)
6	Vittoncourt / Rémilly	2	Echec	Inconnue (début juin)
7	Saint-Epvre puis Baudrecourt	2	Echec	puis 3 jeunes à l'envol
8	Vatimont	2	3 jeunes à l'envol	

Tableau 2 : Synthèse de la reproduction des couples nicheurs de Courlis cendré en 2021 (secteur 1 = Nied réunie ; secteur 2 = Nied halophile)

Centre Ornithologique Lorrain – 2021



Investigations pour la connaissance des Inondations et des Zones Humides



Étude Zones Humides du Bassin versant des Nied

La phase de pré-localisation des zones humides potentielles s'est achevée début 2021 et a été suivie par la première campagne d'investigations de terrain. Elle a été réalisée sur trois secteurs du bassin versant de la Nied : la Nied allemande amont, le pays boulageois et la Nied française intermédiaire. Ces prospections de terrain visaient à confirmer et délimiter les zones humides selon les caractéristiques du sol et de la végétation de le cas échéant puis à la caractériser. Cette caractérisation, véritable fiche d'identité de la zone humide décrit notamment ses fonctions hydrologiques ou biologiques mais aussi son état de dégradation ou les menaces qui pèsent sur elles. La connaissance de ces milieux d'intérêt général est ainsi bien engagée et se poursuivra principalement en 2022 dans le Bouzonvillois.

Ouvrages hydrauliques de protection contre les inondations

Dans le cadre du volet protection contre les inondations de la compétence GEMAPI du Syndicat et de la nouvelle réglementation relative aux ouvrages de protection contre les inondations, trois ouvrages ont

été identifiés en concertation avec les services de l'Etat à Hinckange sur la Nied Réunie et à Oberdorff et Grindorff-Bizing sur des affluents. Des investigations complémentaires notamment hydrauliques pour déterminer le rôle de ces ouvrages en période de crue seront nécessaires afin de déterminer leur gestion future.

Modélisation hydraulique de la Nied

Actuellement, sur l'ensemble du bassin versant de la Nied, le risque inondation est uniquement caractérisé par un plan de prévention du risque inondation sur la Nied allemande, et deux atlas des zones inondables sur la Nied française et la Nied Réunie aujourd'hui anciens. Une démarche de réactualisation de la connaissance du fonctionnement hydraulique des Nied a été amorcée avec les services de l'Etat.

Diagnostics locaux de problématique inondation



Les débordements de cours d'eau font partie du fonctionnement normal et nécessaire des rivières. Néanmoins des inondations ont été à déplorer en particulier à Obervisse, Narbefontaine ou Zondrange, lors des phénomènes météorologiques soudains et conséquents qui ont sévis sur le bassin en particulier en août. Les diagnostics réalisés par le Syndicat ont souvent mis en cause des aménagements et des constructions dans des cuvettes, dans des zones inondables à proximité des rivières. Ce constat est d'autant plus préoccupant qu'avec le changement climatique la survenue des épisodes météorologiques violents semble s'amplifier.

Inondation d'une maison récente en bordure de ruisseau à Obervisse



Renaturation du ruisseau d'Oron

Redonner des fonctionnalités au cours d'eau et promouvoir les techniques de renaturation



Les chiffres

- Gestion du peuplement de peupliers,
- 500 mètres de cours d'eau renaturés
- 1 mare créée en lit majeur,
- 1 pose de radier,
- 10 fagots de saule ancrés dans les berges,

Rappel des objectifs de renaturation

- Diversification des écoulements et des habitats au sein du lit mineur,
- Démonstration des diverses techniques de renaturation,
- Création d'un point d'abreuvement du bétail qui





Aménagement de la Nied Française à Rémilly

Diversification des écoulements et des habitats aquatiques au sein d'un lit recalibré



Les chiffres

- 200 mètres de cours d'eau restauré en traversée urbaine
- 1 nouveau bras créé,
- Pose d'un radier,
- 800 m² de zone inondable améliorés

Rappel des objectifs de renaturation

- Diversification des écoulements et des habitats au sein du lit mineur
- Amélioration de la connexion lit mineur / lit majeur
- Création d'une zone de repos piscicole





Création d'un lit mineur d'étiage dans la traversée de Waldweistroff

Amélioration paysagère d'une traversée urbaine pour une appropriation des milieux aquatiques par les habitants



Avril 2021, avant travaux

Les chiffres

- Façonnage de 300 mètres linéaires de banquettes
- Plantation de 80 hélophytes



Rappel des objectifs de renaturation

- Création d'un lit mineur adapté aux faibles débits d'été
- Préservation de la capacité du lit en crue
- Amélioration de la qualité paysagère du site



Aout 2021, après travaux



en quelques
chiffres depuis sa
création

Linéaire de cours d'eau étudié
..... km

Linéaire de cours d'eau restauré
80 km

Linéaire de cours d'eau entretenu
75 Km

Plantation d'arbres et d'arbustes
11 000 unités

Ouvrage infranchissable effacé ou aménagé
14 unités

Surface de zones humides restaurée/protégée
7 000 m²

Surface de zone inondable restaurée
19 500 m²

Volume restitué à la zone inondable
28 000 m³

Création ou restauration de mares
5 unités

Surface de zones humides en gestion syndical
ORE, NATURA 2000, ENS, Convention,....

Montant des investissements en faveur des milieux aquatiques
1 3000 000€